



Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville
Province de Québec

Avis public

Aux personnes intéressées par un projet d'élevage porcin en vue de l'augmentation de la production annuelle de phosphore.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le 8 mai 2018 cette demande a été jugée conforme au règlement de zonage local numéro 2006-16 et les dérogations mineures, résolution 2013.09.05 et 2018.05.08

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 juin 2018 à 19h30, au 390 rue Principale, St-Bernard-de-Michaudville. L'objet de cette assemblée est de recueillir les commentaires des citoyens en vue de déterminer si le projet d'élevage porcin sera assujéti à certaines conditions prévues à l'article 165.4.13 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Au cours de cette assemblée, le projet sera présenté et une commission accueillera les questions et les commentaires sur ce projet.

Les documents produits par le demandeur peuvent être consultés au 390 rue Principale jusqu'au 7 juin 2018.

Les commentaires écrits pourront être reçus séance tenante par la commission ou être reçus aux bureaux de la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville jusqu'au 7 juin 2018, au 390 rue Principale.

Le projet d'élevage vise l'augmentation de la production annuelle de phosphore (P_2O_5) du lieu d'élevage de porcs-engraissement, faisant en sorte de dépasser le seuil de 14 200 kg sans toutefois atteindre le seuil de 15 200 kg établie dans des installations existantes comprenant deux bâtiments d'élevages porcins (bâtiments «4» sur le plan A) et un troisième bâtiment projeté (bâtiment «8» sur le plan A) (2 995 porcs à l'engraissement) et deux ouvrages de stockage de déjections animales (un existant «6» et un projeté «10», sans toiture). La demande est effectuée par Normand Laporte pour Ferme aux portes de la rive inc., située sur le lot 3 374 533, 125, 5^e Rang, Saint-Bernard-de-Michaudville.

PLAN A



DONNÉ à Saint-Bernard-de-Michaudville, ce 16^e jour du mois de mai 2018

Sylvie Chaput
Directrice générale et secrétaire-trésorière